

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASBL « CENTRE FEMMES / HOMMES - Verviers »

Centre d'Aide, d'Information et d'Education pour les Femmes,
les Hommes et les Familles
Mouvement d'Education Permanente reconnu pluraliste



Besoin d'aide ?
d'une écoute ?
d'un conseil ?

Siège social : rue de Hodimont 44 – 4800 Verviers
Ed. Responsable : Jeannine GERLACH
Werthplatz 48 – 4700 Eupen
N° de compte : BE19 3480 6999 9712
N° d'entreprise : 0422.287.421
email : info@cfhv.be - *site internet:* www.cfhv.be



Réalisé avec le soutien de : la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Service public de Wallonie, la Province de Liège,
l'Institut pour l'Egalité F/H, l'Echevinat de l'Egalité des Chances, la Ville de Verviers,
le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Monsieur le Chevalier Bourseaux, les Câbleries d'Eupen



Chères Amies, chers Amis,

J'espère toujours vous retrouver toutes et tous en bonne santé car vous prenez soin de vous.

Depuis le 23 mars, début de la pandémie COVID19, il a été remarqué que les violences envers les femmes ont repris de plus belle.

En effet, les femmes et les hommes qui cohabitaient toute la journée ensemble, avec les enfants, pendant le confinement, parfois dans des logements trop exigus, avaient beaucoup plus d'occasions de s'énerver et de se disputer, ce qui occasionnait des violences dans le couple.

Ce qui veut dire que beaucoup de femmes ont reçu des coups. Elles sont les victimes du confinement par l'augmentation des violences intrafamiliales et la difficulté de jongler entre vie professionnelle et travail.

Donc, les violences envers les femmes ont augmenté, ce qui risque d'exacerber les inégalités préexistantes de genre. La crise sanitaire a mis à jour la discrimination structurelle à laquelle sont exposées ces femmes et ces filles. Il faut que leurs droits soient protégés, leurs voix entendues et leurs besoins satisfaits, sinon pour elles, il n'y aura plus de justice.

Nous parlerons notamment du télétravail – Est-ce un bien ou un mal ?

Une secrétaire qui travaille à l'ordinateur avec un enfant de deux ou trois ans sur les genoux, avec deux enfants qui se disputent ou pleurent au fond de la pièce parce qu'ils ont faim ou sont fatigués ?

Trouvez-vous que c'est une solution ? Moi, qui ai élevé 4 enfants tout en travaillant, je ne crois pas que ce soit l'idéal. Mais nous en reparlerons une autre fois.

Par contre, la crise sanitaire a mis en lumière des métiers essentiels à notre bien-être collectif, des métiers à haute utilité sociale : des médecins, des infirmiers et des aides-soignants, sans oublier le monde des petites-mains qui tourne autour d'eux pour un ensemble de soins et de travaux ingrats si nécessaires à la lutte contre le COVID19.

Ceux-ci sont obligatoires pour avoir une chance de combattre cette maladie infectieuse au niveau de tous parce qu'elle n'épargnera personne. Il est aussi à remarquer que la plupart des travailleurs de l'ombre sont des femmes (hôpitaux, Maisons de retraite, Maternités...). Pendant le confinement elles ont trimé sans arrêt et mis leur santé en danger pour sauver tous ces malheureux malades si proches de la mort ou malheureusement décédés.

J'espère que pour toutes ces gens, ces héros de l'histoire recevront un salaire à leur juste valeur et que les Gouvernements prendront en compte de protéger les femmes et les filles de la violence masculine.

Jeannine.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU LUNDI 6 JUILLET 2020 A 12 H 30. PROCES-VERBAL.

Présentes : Jeannine GERLACH, Pascale LECLERCQ, Sarah KEUNINCKX, Anne-Lise DAENEN, Valérie KEUS.
Via Zoom : Jeannine GERLACH, Marie Claire HERENT, Albert HALLARD.

Votes reçus de: Marie - Victoire DEROUSSEAU, Pascale VIELVOYE, Martin GOBLET, Pierre HAMEL, Jeannine CHAINEUX.

Membres cotisants qui ont le droit de vote : 23

4 procurations reçues : Jeanne-Marie DEGUELDRE, Jeannine GILLARD, Farid NAGUI, SA VANESSE.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 24/05/2019 et de l'assemblée générale extraordinaire du 18/06/2019.

2. Mot de la présidente

3. Rapport financier :

- Approbation des comptes 2019 ;

- Approbation du budget 2020.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

5. Rapport de l'expert financier.

6. L'assemblée générale libère les administrateurs de la gestion du Centre pour l'année 2019.

7. Administrateurs sortants et rééligibles :

- Marie-Victoire DEROUSSEAU, administratrice ;

- Pierre HAMEL, administrateur ;

- Martin GOBLET, administrateur.

Votes.

8. Démission de Georges LECLERCQ au 19/03/2020.

9. Rapport d'activités d'éducation permanente pour l'année 2019. Approbation.

- Thématique Egalité F/H : 104,75 heures

- Thématique Intégration / Interculturalité : 102,50 heures

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 24/05/2019 et de l'assemblée générale extraordinaire du 18/06/2019.

Les membres approuvent les P-V de l'AG statutaire du 24/05/2019 et de l'AG extraordinaire du 18/06/2019.

2. Mot de la présidente

Etant donné les circonstances de confinement actuelles et suite à la publication au Moniteur belge du 09/04/2020 (A.R. n°4, chapitre 2, article 4), le Conseil d'administration a décidé de faire application des textes légaux lui permettant de tenir une assemblée générale via visio-conférence.

3. Rapport financier :

- Approbation des comptes 2019 ;

- Approbation du budget 2020.

Approbation des comptes 2019 et du budget 2020 à l'unanimité des membres votants.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Faisant suite à la vérification des comptes 2019 par Messieurs Eddy XHONNEUX et Etienne PAULET, ceux-ci approuvent les comptes de 2019.

5. Rapport de l'expert financier.

Monsieur Etienne PAULET atteste que les documents comptables reflètent fidèlement la situation comptable de l'association.

6. L'AG libère les administrateurs de la gestion du Centre pour l'année 2019.

Après le vote à l'unanimité, l'AG décharge les administrateurs(trices) de la gestion des comptes pour l'année 2019.

7. Administrateurs sortants et rééligibles.

- Marie-Victoire DEROUSSEAU, administratrice ;

- Pierre HAMEL, administrateur ;

- Martin GOBLET, administrateur.

Votes.

Nombre de votants : 23 : 5 bulletins de vote reçus – 3 votes par visio-conférence – 4 procurations reçues.

Il est procédé aux votes. La présidente présente les 4 bulletins de vote reçus.

8 bulletins de vote reçus et 4 procurations reçues.

Les administrateurs sortants sont réélus à l'unanimité.

8. Démission de Georges LECLERCQ, au 19/03/2020.

Georges LECLERCQ a remis sa démission, par mail et par courrier, en date du 19 mars 2020.

9. Rapport d'activités d'éducation permanente pour l'année 2019. Approbation.

-Thématique Egalité F/H : 104,75 heures

-Thématique Intégration / Interculturalité : 102,50 heures

Le rapport d'activités d'éducation permanente pour l'année 2019 est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'assemblée générale statutaire a été enregistré par la secrétaire de direction le jour de la visio-conférence.

La présidente lève la séance à 13 h 30.

POUR LE CENTRE F/H – VERVIERS :

Jeannine GERLACH,

Présidente, Administratrice déléguée.

Pour Pierre HAMEL,

Secrétaire.

Pascale LECLERCQ,

Rapporteuse.

RÉUNION DE LA PLATEFORME DE PREMIERE LIGNE DU LUNDI 29/06/2020 AU CRVI PRESENTATION DE NOTRE SERVICE MEDIATION DE DETTES - RAPPORT

Le 29 juin dernier, nous avons été invités à présenter nos activités à la plateforme ILI (Initiative Locale d'Intégration) du CRVI (Centré Régional Verviétois pour l'Intégration).

Anne-Lise DAENEN, la nouvelle assistante sociale et médiatrice de dettes, et Alain HOUART, le conseiller juridique du **Centre Femmes / Hommes - Verviers**, se sont déplacés pour cette présentation et voici en quelques mots ce qui s'est relayé.

Le **Centre Femmes / Hommes - Verviers** est une ASBL pluraliste d'éducation permanente reconnue par la Communauté française, implantée au sein du quartier de Hodimont, un quartier à forte densité immigrée. Fondée en 1981 par un petit groupe de femmes instruites, mais qui devaient rester « femmes au foyer », (faisant partie d'Infor-Femmes à Bruxelles). Celles-ci voulaient venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales et/ou qui avaient des problèmes sociaux. Selon ses statuts et en dehors de toute espèce d'appartenance religieuse, philosophique ou politique, le CFHV est un Centre d'aide, d'information et d'éducation pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui souhaite également favoriser le développement social et culturel des femmes, des hommes et des familles. Le CFHV est partenaire du Conseil des Femmes Francophones de Belgique et de la Synergie Wallonne pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes.

Le travail de l'ASBL ne se limite pas au quartier de Hodimont. Il accueille toutes les personnes désireuses d'obtenir un accompagnement et vivant sur l'arrondissement verviétois.

De ce fait, les activités du Centre ainsi que les publics accueillis sont largement diversifiés. L'association prône un caractère philosophique, multiculturel, intergénérationnel et pluraliste.

Nous proposons de nombreuses activités ouvertes à tous-tes telles que le Service social d'aide générale ; le Service de médiation de dettes et de guidance budgétaire, le Groupe d'appui et de prévention au surendettement (GAPS), le Service juridique, les colloques et conférences / débats concernant l'égalité femmes / hommes, cours d'alphabétisation et FLE, les cours de citoyenneté, les cours d'informatique (PMTIC), les ciné-clubs / débats thématiques, ...

Anne-Lise avait conçu un PowerPoint qui détaillait les différentes étapes du traitement d'un dossier de surendettement. La première étape, à savoir la guidance budgétaire, est particulièrement complexe. En effet, il s'agit d'inviter la personne surendettée à rassembler tous les documents relatifs à ses dettes et à confier la gestion de son budget à l'assistante sociale. Le Centre Femmes / Hommes - Verviers gère actuellement une vingtaine de dossiers de ce type.

Anne-Lise a ensuite détaillé les opérations de médiation de dettes amiables, à savoir : l'inventaire des dettes, la demande de décomptes actualisés auprès des créanciers, l'analyse du budget, la mise en place d'un plan de paiement et le suivi du respect des accords obtenus.

Alain HOUART s'est plus spécialement attaché à présenter le règlement collectif de dettes. Le rôle du **Centre Femmes / Hommes - Verviers** dans cette procédure est de rassembler tous les documents probants et de remplir le formulaire exigé par le Greffe du Tribunal du Travail.

Le rôle du **Centre Femmes / Hommes - Verviers** est d'autant plus important en l'espèce que la médiation de dettes est une activité contrôlée par la Région wallonne et habituellement dévolue uniquement aux CPAS. En cas d'une population communale de plus de 30 000 habitants, une seule ASBL peut être agréée en plus du CPAS. L'agrégation du Centre Femmes/Hommes - Verviers, obtenue en novembre 2011, garantit la régularité et la qualité du traitement des dossiers.

Anne-Lise DAENEN et Alain HOUART ont ensuite répondu aux questions de l'auditoire. Les participants à cette réunion, représentant diverses ASBL actives en matière sociale sur Verviers (Couleur Café, AMONSOLI, SIMA, Espace 28, le Centre Culturel Educatif Verviétois ...), ont été vivement intéressés par le Service de médiation de dettes et ne manqueront pas d'envoyer au **Centre Femmes / Hommes - Verviers** les situations qui le justifient.

Anne-Lise DAENEN & Alain HOUART

PRESENTATION DU SERVICE « ESPACE DETTES » DE NOTRE ASSOCIATION

Depuis le 1^{er} juin, notre Service de médiation de dettes a accueilli une nouvelle assistante sociale : Madame DAENEN Anne-Lise. Elle est disponible uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Vous pouvez la contacter par téléphone (087/33.18.76) afin de programmer une rencontre.

En cette période de post-confinement et afin de respecter au maximum les mesures de prévention, nous vous demandons de :

- ne pas venir à l'improviste (il faut prendre un rendez-vous) ;
- venir à l'heure précise (pas 15 minutes en avance ni avec 15 minutes de retard) ;
- porter un masque (de ne pas l'enlever et de respecter la distanciation sociale) ;
- vous désinfecter les mains dès votre arrivée (un gel hydrologique est disponible à l'entrée).

Mais que pouvons-nous faire pour vous au Service de médiation de dettes ?



Notre Service de médiation de dettes est agréé par la Région Wallonne depuis 2011. Nous ne faisons pas ce que nous voulons et nous avons toutes les années une inspection qui examine nos suivis.

Afin d'apprécier l'OPPORTUNITÉ et la NECESSITÉ d'ouvrir un suivi au sein de notre Service, nous faisons également appel à notre Juriste, Monsieur HOUART Alain.

Notre particularité : nous n'avons pas de restriction territoriale, comme c'est le cas pour les CPAS. Nous pouvons ainsi aider les personnes qui vivent sur Verviers, mais également sur Liège, sur Malmedy, sur Herve, sur Henri-Chapelle, ...

Que pouvons-nous faire ? Le service de médiation de dettes propose **trois aides distinctes** :

- La guidance budgétaire : nous vous proposons d'ouvrir un compte en banque co-géré, sur lequel toutes vos ressources seront versées. Vous avez évidemment la possibilité de consulter à tout moment ce compte. Cependant vous ne pouvez pas effectuer de paiement ! C'est l'assistante sociale qui les effectuera à votre place. En ce qui concerne vos achats de nourriture et d'hygiène, un montant hebdomadaire, bimensuel ou mensuel sera négocié et il sera versé sur votre compte de retrait. Petit à petit, elle vous aidera à analyser et prévoir votre budget et à le gérer, à nouveau, de manière autonome.
- La médiation de dettes à l'amiable (avec ou sans guidance budgétaire) : le but de cette aide est de faire l'inventaire des dettes, de « calmer le jeu » avec les créanciers, de proposer des plans de paiement (RÉALISTES, VIABLES et ACCEPTABLES), de faire le point sur le budget et généralement de réformer le mode de consommation (*partiellement ou totalement ; momentanément ou « à vie »...*).

- **Le règlement collectif de dettes (RCD)** : c'est une procédure judiciaire. Elle permet de rembourser en tout, ou en partie, les dettes tout en garantissant au médié des conditions de vie « dignes ». Les intérêts des dettes et saisies sur salaire sont bloqués. Il est important d'apprécier l'OPPORTUNITÉ et la NECESSITÉ de la mise en place d'un RCD ! Toutes les requêtes introduites ne sont pas nécessairement acceptées par le Tribunal ! D'un point de vue pratique, toutes les ressources sont versées sur un compte de médiation et le médiateur de dettes (souvent un avocat) verse un pécule de médiation qui permettra de payer les charges courantes et la nourriture. Il n'y a pas toujours de gestion budgétaire comme celle prévue par notre Service. Cette procédure n'est pas gratuite.

Ces aides se mettent **TOUJOURS** en place sur base **VOLONTAIRE** ! Les personnes restent responsables de leur situation et libres de suivre les recommandations de notre Service. Elles peuvent s'arrêter à tout moment. En effet, **aucune Loi** en Belgique ne peut obliger quelqu'un à entreprendre une guidance budgétaire, une médiation de dettes ou un règlement collectif de dettes. C'est pour cette raison que nous signons conjointement une convention avec les demandeurs, qui est révocable à tout moment par les deux parties.

Quels sont les objectifs poursuivis par le Service de médiation de dettes ?

- Solder les différentes dettes
- Apprendre à gérer son budget (savoir si on a les moyens d'une dépense unique ou mensuelle)
- Apprendre à **prévoir** : épargne pour les charges périodiques (taxes communales, taxes « voiture », assurance, ...); **et** pour les frais exceptionnels (soins de santé, vêtements, réparation de la voiture, fêtes de fin d'année).
- Apprendre à négocier des plans de paiement (pour les taxes, les contributions, les grosses factures).

Une guidance budgétaire et la médiation de dettes, ce n'est pas :

- Avoir un **SECRÉTARIAT PERSONNEL** ! La guidance budgétaire et la médiation de dettes sont des **OUTILS** de travail afin d'améliorer sa situation financière.
- Être **SPECTATEUR** de sa guidance ! La personne aidée doit apporter ses factures en temps et en heure et faire tous les efforts nécessaires pour améliorer sa situation (*réduire certain(s) poste(s) du budget, trouver un travail...*).



LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS PROPOSE UN

SERVICE SOCIAL ET MÉDIATION DE DETTES

Permanences sociales :
Par téléphone de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Permanences juridiques :
Sur rendez-vous uniquement.




ATTENTION, le masque est obligatoire durant les rendez-vous.

Adresse : CFHV – Centre Femmes / Hommes Verviers – Rue de Hodimont 44 à Verviers
 Personne de contact : Anne-Lise DAENEN
 service.social@cfhv.be
 087/33.18.76

EDITEUR RESPONSABLE : CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS – JEANNE GELACH, DIRECTRICE

Si vous connaissez une personne qui souhaite avoir un avis de notre Service sur sa situation ou qui souhaite commencer une médiation de dettes ; voici les documents qu'il faut **impérativement** rassembler pour le premier rendez-vous :

- La carte d'identité
- Les documents relatifs aux dettes
- Le contrat de bail et une composition de ménage
- Les extraits de compte justifiant le budget et/ou les factures
- Les fiches de salaire ou une attestation de revenus du CPAS, de la mutuelle, de la caisse de chômage, du SPF Personnes handicapées, de l'Office nationale des pensions, ...
- Une attestation des allocations familiales
- Le dernier avertissement extrait de rôle (si vous l'avez)
- Les numéros de compteurs, code EAN et les relevés d'index

Anne-Lise DAENEN

LE CENTRE FEMMES / HOMMES - Verviers PROPOSE DES

COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

À partir du 1er septembre 2020



Inscriptions :

- les 22, 25 et 29 juin
- les 2, 6, 9, 13, 27 et 30 juillet
- les 10, 13, 17, 20 et 24 août

→ de 9h à 11h45

Adresse : CFHV - Centre Femmes / Hommes Verviers - Rue de Hodimont 44 à Verviers

Informations : sarah.cfhv@outlook.com ou 087/88.03.82

Personne de contact : Sarah Keuninckx

Centre de formation - Centre d'insertion sociale - Centre d'accompagnement - Centre d'écoute - Centre d'information

Avec le soutien de :



Du côté de nos apprenants ...

Sarah KEUNINCKX

REPRISE DES COURS ALPHA / FLE LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

La reprise des cours devrait avoir lieu le 1^{ER} septembre, sauf ordre contraire du Gouvernement.

Les groupes (Alpha, FLE1, FLE2, FLE3) seront réduits (7 personnes au lieu de 15 par groupe) pour des raisons sanitaires et pour éviter des contaminations éventuelles.

La pause de 10 heures sera décalée pour éviter que les apprenants ne se croisent.

Le port du masque est obligatoire.

REPRISE DES COURS DE CITOYENNETÉ EN OCTOBRE 2020 (DATE À DÉTERMINER)

La reprise du cours de citoyenneté devrait avoir lieu dans le courant du mois d'octobre prochain, sauf ordre contraire du Gouvernement.

Ce groupe sera composé de 7 personnes pour des raisons sanitaires et pour éviter des contaminations éventuelles.

Le port du masque est obligatoire.

LE CENTRE FEMMES / HOMMES - Verviers PROPOSE UNE

FORMATION À L'INTÉGRATION CITOYENNE

À partir du mois d'octobre 2020



La citoyenneté



AVANT



APRÈS...

Inscriptions :

- les 2, 6, 9, 13, 27 et 30 juillet ;
- les 10, 13, 17, 20 et 24 août

➤ de 9h à 11h45 (ou sur rendez-vous).

Adresse : CFHV - Centre Femmes / Hommes Verviers - Rue de Hodimont 44 à Verviers

Contact : Sarah Keuninckx

☎ 087/88.03.82

✉ sarah.cfhv@outlook.com

EDITEUR RESPONSABLE : CENTRE FEMMES / HOMMES - CFHV - JEANINE CABLACH - DIRECTRICE



TABLE DE CONVERSATION POUR NOS APPRENANTS ALPHA / FLE DURANT LE MOIS D'AOUT 2020

LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS PROPOSE DES

TABLES DE CONVERSATION

À partir du mois d'août 2020



« Vous avez suivi des cours de français, mais vous avez peur de manquer de pratique ? Les tables de conversation vous permettront de parler régulièrement autour d'une table avec d'autres personnes. »

Inscriptions :

- les 2, 6, 9, 13, 27 et 30 juillet de 9h à 11h45 (ou sur rendez-vous).

CFHV – Centre Femmes / Hommes Verviers – Rue de Hodimont 44 à Verviers
Contact : Sarah Keuninckx
☎ 087/88.03.82
✉ sarah.cfhv@outlook.com

EDITEUR RESPONSABLE : CENTRE FEMMES / HOMMES – CFHV – KATHINE GERLACH, DIRECTRICE

Avec le soutien de :



REPRISE DE NOS COURS ALPHA / FLE EN SEPTEMBRE 2020 PLACES ENCORE DISPONIBLES

Bonjour à tou-te-s,

Nous organisons une grande campagne d'inscriptions au Centre Femmes / Hommes – Verviers depuis le début du mois de juillet. Les futurs apprenants peuvent venir les lundis et les jeudis, de 9 h 00 à 11 h 45.

Afin de respecter toutes les règles sanitaires, les personnes doivent porter un masque et doivent se désinfecter les mains. De plus, un plexiglas a été installé.

Pour chaque groupe, il n'y a que 7 places afin de garantir une distanciation sociale entre chaque personne. Il faut donc se montrer très rapide si vous souhaitez avoir une place. Une liste d'attente a été aménagée si jamais des places se libèrent.

Voici le nombre d'inscrits (en date du 13 juillet 2020) :

- Alpha : 6 personnes (il reste 1 place) ;
- Groupe 1 : 7 personnes (complet) ;
- Groupe 2 : 7 personnes (complet) ;
- Groupe 3 : 3 personnes ((il reste 4 places) ;
- FIC : 2 personnes (il reste 5 places) ;
- Tables de conversation : 1 personne (il reste 6 places).

Les cours de français reprendront le 1^{er} septembre, la formation à l'intégration citoyenne la 1^{ère} semaine d'octobre et les tables de conversation la 2^{ème} semaine d'août.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances et à bientôt.

Sarah KEUNINCKX

CENTRE FEMMES HOMMES Verviers

COURS D'INFORMATIQUE

SESSION DE 48H
DU LUNDI AU JEUDI
DE
13H30 À 15H30

ADRESSE
RUE DE HODIMONT 44
4800 Verviers

TEL : 087/891614
OU
087/331876
E-MAIL : info@cfhv.be



ENVIRONNEMENT NUMERIQUE (6H)	• LA MACHINE • SYSTÈME D'EXPLOITATION • MOBILE
COMMUNICATION (8H)	• E-MAIL • MEDIA SOCIAUX • PARTAGE • SERVICE EN LIGNE
RECHERCHE ET STOCKAGE (8H)	• NAVIGUER. • RECHERCHER.
CREATION (26H)	• WORD • EXCEL

si vous êtes demandeur d'emploi inscrit au Forem cours d'informatique gratuits

Nous avons été autorisés à reprendre les cours depuis le 9 juin dernier. Un groupe de 4 personnes a suivi ces cours d'informatique jusqu'au 6 juillet. Un nouveau cycle débutera le 3 août 2020.

CINE - CLUBS / DEBATS THEMATIQUES MENSUELS

Pascale LECLERCQ

Nos séances de ciné-club/débats reprendront le **mercredi 23 septembre 2020 à 19 h 30**, sauf ordre contraire du Gouvernement.

Pour la reprise de cette activité, nous vous proposons le film « **POLISSE** » de MAIWENN sur le thème de la **protection des mineurs**. Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux lors de cette rencontre !
Récompenses : César du meilleur espoir féminin, César du meilleur montage, Prix du jury du Festival de Cannes.
L'entrée est libre.

Synopsis :

Le quotidien des policiers de la BPM (Brigade de Protection des Mineurs) ce sont les gardes à vue de pédophiles, les arrestations de pickpockets mineurs mais aussi la pause déjeuner où l'on se raconte ses problèmes de couple ; ce sont les auditions de parents maltraitants, les dépositions des enfants, les dérives de la sexualité chez les adolescents, mais aussi la solidarité entre collègues et les fous rires incontrôlables dans les moments les plus impensables ; c'est savoir que le pire existe, et tenter de faire avec...



Comment ces policiers parviennent-ils à trouver l'équilibre entre leurs vies privées et la réalité à laquelle ils sont confrontés, tous les jours ?

Fred, l'écorché du groupe, aura du mal à supporter le regard de Melissa, mandatée par le ministère de l'intérieur pour réaliser un livre de photos sur cette brigade.

Mercredi 21 octobre 2020 à 19 h 30

Film : « **EN GUERRE** » de Stéphane Brizé

Thème : **Les combats sociaux**

Synopsis :

Malgré de lourds sacrifices financiers de la part des salariés et un bénéfice record de leur entreprise, la direction de l'usine Perrin Industrie décide néanmoins la fermeture totale du site. Accord bafoué, promesses non respectées, les 1100 salariés, emmenés par leur porte-parole Laurent Amédéo, refusent cette décision brutale et vont tout tenter pour sauver leur emploi.



Mercredi 25 novembre 2020 à 19 h 30

Documentaire : « **NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT** » de Jean-Paul Jaud - Thème : **La lutte contre les pesticides**

Synopsis :

Chaque année en Europe 100.000 enfants meurent de maladies causées par l'environnement. 70 % des cancers sont liés à l'environnement dont 30 % à la pollution et 40 % à l'alimentation. Chaque année en France on constate une augmentation de 1,1 % des cancers chez l'enfant. En France l'incidence du cancer a augmenté de 93 % en 25 ans chez l'homme. Dans un petit village français au coeur des Cévennes, le maire a décidé de faire face et de réagir en faisant passer la cantine scolaire en bio. Ici comme ailleurs la population est confrontée aux angoisses contre la pollution industrielle, aux dangers de la pollution agrochimique. Ici commence un combat contre une logique qui pourrait devenir irréversible, un combat pour que demain nos enfants ne nous accusent pas.

PERMANENCE ECRIVAINNE PUBLIQUE MENSUELLE GRATUITE

Nous vous proposons, en collaboration avec le PAC - Verviers, une permanence « Ecrivaine publique » le deuxième jeudi du mois de 13 heures à 15 heures dans nos locaux.

La reprise est prévue dès le mois de septembre 2020, sauf ordre contraire du Gouvernement.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités, nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/ 33 18 76.

Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire n° BE19 3480 6999 9712 avec la mention de votre nom + cotisation année 2020.

D'avance, un grand merci !



Toute l'équipe du Centre vous souhaite de passer de belles vacances ! Protégez-vous bien !